

**Présidence**

**REÇU**  
Le 22 JUIL. 2024

MONSIEUR LE PRESIDENT  
HAUT BUGEY AGGLOMERATION  
57 RUE RENE NICOD – CS 80502  
01117 OYONNAX CEDEX

**Dossier suivi par**

Florence BRON  
Tél. 04.74.45.47.04  
[florence.bron@ain.chambagri.fr](mailto:florence.bron@ain.chambagri.fr)

Nos réf. I:\1-Bureautique\07\_Territoire\_Dvpt\_local\0702\_Urbanisme\01\070204\_Procédures\_urba\Documents\_urba\PLUI\13\_CC\_Haut\_Bugey\2\_Modif\_rev\M12\_PLUI\_H\_Condamine\_20-06-24\CP\_Avis\_modif.PLUIH HBA-n°12-2024.doc

**Chambre d'Agriculture de l'Ain**  
4 avenue du Champ de foire  
BP 84  
01003 Bourg en Bresse  
Tél : 04 74 45 47 43

Bourg-en-Bresse, le 18 juillet 2024

Objet : Modification n°12 du PLUIH sur la commune de Condamine  
- AVIS -

Monsieur,

Par courrier réceptionné dans nos services le 20 juin 2024, conformément à l'article L.153-40 du Code de l'urbanisme, vous sollicitez notre avis sur le projet de modification n°12 du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal tenant lieu de programme de l'Habitat sur la commune de Condamine, suite à votre arrêté du 4 juin 2024. Nous vous en remercions.

Au titre des personnes publiques associées à cette modification, nous vous informons que nous formulons un **avis favorable** sous réserve de la définition d'un zonage spécifique hors zone A, le site n'accueillant pas d'activité agricole.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

**Le Président**



**Michel JOUX**